

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 10/11/2011</p> <p>Date de publication : 24/11/2011</p>	<p>SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011 À PÉRIGNY</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. Daniel GROSCOLAS (jusqu'à la 40^{ème} question), M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 26^{ème} question + 40^{ème} question), M. Christian PEREZ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 37^{ème} question + 40^{ème} question), Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX, Mme Saliha AZÉMA, M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (à partir de la 14^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. Pierre DERMONCOURT, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF, M. Guillaume KRABAL (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET (jusqu'à la 26^{ème} question + 40^{ème} question), M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 9^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Mme Marie Claude BRIDONNEAU procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Guy COURSAN (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la 2^{ème} question), M. Henri LAMBERT (à partir de la 27^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Alain DRAPEAU, M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 38^{ème} question sauf 40^{ème} question) procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Sylvain MEUNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (à partir de la 33^{ème} question sauf 40^{ème} question) procuration à M. Yannick REVERS, Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU procuration à M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 33^{ème} question et 40^{ème} question), M. Bruno BARBIER procuration à M. Yves AUDOUX, Mme Brigitte BAUDRY procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (jusqu'à la 13^{ème} question et 40^{ème} question) procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Olivier FALORNI (à partir de la 33^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Lolita GARNIER procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Bérangère GILLE procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Dominique HÉBERT, M. Guillaume KRABAL (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrick LARIBLE procuration à Madame Saliha AZÉMA, M. Philippe MASSONNET (à partir de la 27^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Esther MÉMAIN procuration à Madame Nathalie DUPUY, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 8^{ème} question et 40^{ème} question), M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis ROLLAND, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Paulin DEROIR,</p>
---	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	66	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	16	Suffrages exprimés :	82
		Pour l'adoption :	82
Nombre de votants :	82	Contre l'adoption :	0

N° 58

Titre / AMÉNAGEMENT DES PÔLES D'ÉCHANGES DES COLLÈGES JEAN GUITON À LAGORD ET ANDRÉ MALRAUX À CHATÉLAILLON-PLAGE - PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME - CONVENTION

Monsieur LEROY expose que lors de la séance du 31 mars 2011, le Conseil communautaire approuvait des travaux de mise aux normes en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de sécurité pour les élèves sur les parvis et les aires de bus des collèges Jean Guiton à Lagord et André Malraux à Châtelailлон-Plage pour un montant global estimé à 70 000 €.

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement et de gestion des collèges, cette somme est prise en charge à hauteur de 50 % par le département.

Or, compte tenu du mauvais état de la voirie, il était nécessaire de reprendre les revêtements des espaces circulés par les bus au collège Jean-Guiton. Il s'est avéré opportun de mutualiser cette réfection avec les travaux de sécurisation et d'accessibilité, portant ainsi le montant à 89 053 € HT, répartis comme suit :

	Ancien montant	Nouveau montant	Delta
Collège Jean Guiton	45 000 € HT	62 986 € HT	17 986 € HT
Collège André Malraux	25 000 € HT	26 066 € HT	1 066 € HT
TOTAL arrondi HT	70 000 € HT	89 053 € HT	19 053 € HT
TOTAL arrondi TTC	83 720 € TTC	106 507 € TTC	22 787 € TTC

A ce titre, il convient d'établir une convention avec le département prévoyant sa participation financière réévaluée à 56 208 € au lieu de 35 000 €.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter les termes de la convention à intervenir avec le département ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit document

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE VICE-PRESIDENT

Denis LEROY